

CYBERATTQUES DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Une faille structurelle se confirme : la dépendance aux plateformes et prestataires, aujourd'hui au cœur des mécanismes d'attaque

YDÈS

LES FAITS


Ce mois-ci, plusieurs acteurs majeurs du tourisme ont subi des violations de données :

PIERRE ET VACANCES - CENTER PARCS

BELAMBRA

GÎTES DE FRANCE

ADN TOURISME



Accès frauduleux à des données de réservation clients

YDÈS

QUELLES DONNÉES ?

Identité (nom, prénom)

Coordonnées (email, téléphone,
adresse)

Dates et lieux de séjour

Composition des dossiers


Des informations à forte
valeur opérationnelle

YDÈS

LE RISQUE

Ces données permettent de reconstruire un profil de vie précis

Elles alimentent des arnaques ciblées pouvant être très crédibles
(faux messages de réservation, paiements à confirmer, etc.)



On passe du phishing massif au phishing personnalisé

YDÈS

CE QUE CELA RÉVÈLE

Le point d'entrée est rarement le cœur du système et se situe souvent chez un prestataire ou partenaire :

- plateformes de réservation
- outils externes
- accès collaborateurs

Exemple ADN Tourisme

Des contrats, identifiants et accès potentiellement compromis et un risque d'attaques en cascade sur tout l'écosystème

VDÈS

LES ACTIONS PRIORITAIRES

1

**Qualification de l'incident de sécurité
en violation de données**

*coopération des parties prenantes (sociétés
ciblées, prestataires, partenaires) pour
recueillir l'ensemble des informations
nécessaires*

YDÈS

LES ACTIONS PRIORITAIRES

2

Notification de la violation de données auprès de la CNIL dans les 72 heures après la prise de connaissance

coopération du DPO, des directions juridique et informatique et des autres directions touchées par l'incident de sécurité

LES ACTIONS PRIORITAIRES

3

**Dépôt de plainte dans les 72 heures
après la prise de connaissance et
déclaration de sinistre**

*indemnisation des parties prenantes via
leurs cyberassurances*

YDÈS

LA CYBERSÉCURITÉ EN FRANCE

Dans son dernier rapport annuel, la CNIL souligne que la cybersécurité est au cœur de ses priorités.

6 167

violation de données
notifiées à la CNIL

+9,5%

par rapport à 2024

Principaux secteurs concernés :
administration publique, santé et
action sociale, finance et assurances

YDÈS

VDÈS

La France, à l'image du secteur du tourisme,
est particulièrement exposée

**La cybersécurité n'est plus qu'un sujet
technique : c'est un enjeu juridique,
contractuel et stratégique**



Jean-Christophe Chevallier

Avocat associé

Département Economie Numérique & Données

Laetitia Mathiolon

Avocate collaboratrice

Département Economie Numérique & Données

